

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2013

TRAVAUX 2013 :

Conformément aux décisions du conseil municipal et des inscriptions budgétaires effectuées au BP 2013 le maire et la commission d'appel d'offres ont consulté les entreprises et les bureaux d'étude pour les marchés suivants, le maire informe le conseil municipal sur le détail de ces dossiers :

- Voirie de Praucourt et la Caulre. L'entreprise la moins disante et retenue par la commission d'appel d'offre est l'entreprise COLLE pour un montant de 29 285 € HT.
- Elaboration du plan local d'urbanisme (PLU). Le bureau retenu par la commission d'appel d'offres est l'AGAPE.
- Equipement numérique classe mobile à l'école pour la classe de la directrice : tableau numérique interactif, chariot mobile, 10 ordinateurs portables avec logiciels, il sera possible pour l'enseignant à partir de son ordinateur d'enseigner, de superviser le travail des élèves, de guider les élèves sur leur ordinateur, de faire partager le travail d'un élève avec les autres élèves, un serveur permettra le filtrage des postes de l'école et assurera le stockage des fichiers élèves et professeur. La commission a retenu l'entreprise LBI Systems pour un montant de 14990 € HT. Le conseil municipal décide aussi l'acquisition d'une valise mobile pour la classe du haut pour un montant de 1300 € HT. Le conseil municipal accepte ces marchés et donne pouvoir au maire pour les signer. Un investissement de 46000 € sera effectué sur l'école en 2013 (informatique - peintures – électricité – divers).
- Pour les travaux d'aménagement de la rue de Fontigny entre les travaux en moins value et les travaux en plus value un avenant n°1 au marché d'un montant de +4593.14 € HT est nécessaire. Le conseil municipal accepte cet avenant et donne pouvoir au maire pour le signer.

TRAVAUX 2014 : AMENAGEMENT SECURITAIRE DES VOIES DEPARTEMENTALES ET TROTTOIRS RUE DE LA CROIX STE AGATHE

L'étude globale de vitesse effectuée dans les rues traversées par les départementales D17 et D17 A en 2008 par le conseil général, à la demande de la municipalité, prouvait des dépassements importants de vitesse sur les rues de Fontigny, de la Source et de la Croix Ste Agathe. A la demande du conseil municipal, un diagnostic global a été mené par le bureau Techniconseil en 2008. La municipalité a alors décidé de réaliser, par étapes et en fonction de ses moyens financiers, une sécurisation des principaux points dangereux rencontrés.

Etape 1 : En 2008 le carrefour des routes de Cons La Grandville, Cutry et Beuveille, point noir de la circulation dans notre commune, a été complètement transformé avec l'acquisition puis la démolition de deux bâtiments, l'aménagement d'un trottoir.

Etape 2 : Il a été réalisé, en 2009, l'aménagement qualitatif et sécuritaire de la rue de Fontigny, entrée Cons la Grandville.

Etape 3 : En 2012, le conseil municipal a décidé l'aménagement de deux plateaux ralentisseurs sur les RD 172 et 17A permettant de réduire les vitesses excessives rue de la Source et rue de la Croix Ste Agathe. Trois panneaux indicateur de vitesse avec signalisation danger ont été installés de chaque côté de la route départementale D172 à proximité de l'école et à l'entrée rue de la Source en complément du plateau ralentisseur.

Etape 4 : En 2013 dans la rue de Fontigny entre la mairie et le stop ont été réalisés le stationnement et un trottoir aux normes PMR du côté ancienne mairie, seul côté permettant l'accessibilité aux handicapés. Deux passages piétons aux normes PMR ont aussi été aménagés ainsi qu'un trottoir aux normes PMR dans la rue de la Source de la rue de la Lève à la descente Bataille et un passage piéton aux normes PMR. Une étude récente prouve une diminution des vitesses en agglomération.

Pour 2014 le conseil municipal souhaite aménager à nouveau les départementales pour réduire la vitesse résiduelle. Les aménagements suivants sont proposés :

1. Un plateau ralentisseur rue de la Croix Ste Agathe situé entre les 2 sorties du lotissement ;
2. Un plateau ralentisseur rue de Fontigny (entre le n°20 et le n°22 à proximité du chemin du Haut Luat)
3. Un plateau ralentisseur rue de la Source à proximité du chemin de la Caulre entre le n°11 et le n°9
4. Un feu plus un détecteur de vitesse à l'extrémité de la rue de la Source, ce feu a pour but de réduire à 50 km/h la vitesse d'entrée dans UGNY et protéger ainsi la sortie du lotissement des Aisances. Pour ce feu un complément d'information sera demandé pour valider le projet.

La dernière rue ne profitant pas de trottoirs sécurisant les piétons est la rue de la Croix Ste Agathe, excepté la première partie entre le stop et le cimetière. Une tranche de travaux de création d'un trottoir est programmée pour 2014 dans cette rue de la sortie du lotissement jusqu'à l'impasse de la Croix Ste Agathe, c'est-à-dire du n°4 au n°20.

Le montant de ces travaux s'élève à plus de 120 000 €. Le conseil municipal donne son accord, une prochaine délibération de demande de subvention précisera ce montant.

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE TECHNICONSEIL SUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT SECURITAIRE DES VOIES DEPARTEMENTALES ET DE TROTTOIRS RUE DE LA CROIX STE AGATHE

Un forfait d'honoraires comprenant les phases suivantes est proposé : étude d'avant projet, projet, assistance pour les contrats de travaux, visa des entreprises, direction de l'exécution des travaux, assistance aux opérations de réception. Le conseil municipal donne son accord.

CLASSE DE DECOUVERTE DES ENFANTS DE L ECOLE PRIMAIRE

Une classe de découverte de 5 jours au printemps 2014 est organisée par la directrice au Pont du Metty à La Bresse dans les Vosges pour 36 enfants de l'école primaire d'UGNY. En plus de la découverte des lieux, le thème retenu est « les arts du spectacle ». L'organisme Odcvl-comptoir de projets éducatifs sollicite pour la réservation de cette classe de découverte une avance de 1571.40 €. Afin d'aider à la réussite de ce séjour, le conseil municipal décide une participation à hauteur de 1000 €. Une inscription budgétaire en dépense et recette sera effectuée.

ACQUISITION DE TERRAIN SUR LA ZONE INONDABLE

La commune d'UGNY a sollicité le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers pour mieux comprendre le fonctionnement du ruisseau le Royat, affluent de la Chiers et améliorer la gestion de ses crues. Une étude a été réalisée en 2007 et actuellement le syndicat poursuit cette étude en coopération avec les riverains et les agriculteurs concernés. Dans les solutions qui sont envisagées figurent la mise en place de plantations de haie. Actuellement dans cette zone, une ou deux parcelles plantées en feuillus sur une surface de 25 ares vont être mises en vente. Le Maire propose au conseil municipal de faire l'acquisition de cette ou ces parcelles afin d'éviter une mise à nu possible de ces surfaces qui augmenterait encore le risque d'inondation sur les maisons en aval, le conseil municipal donne son accord. Une prochaine délibération détaillera le coût de cette acquisition

RAPPORTS ANNUELS SAUR ET GRDF

- Le maire informe le conseil municipal sur le rapport 2012 EAU présenté par la SAUR. La consommation d'eau connaît une légère augmentation (+2%). L'ensemble des branchements en plomb est actuellement de 13 (plus de 53 branchements ont été remplacés). Les branchements restants seront remplacés en 2013 (5) et 2014 (8). Il est prévu en 2014 l'aménagement d'un compteur indiquant la consommation d'eau sur la Croix Migette et il sera nécessaire de prévoir l'aménagement sécurisé du surpresseur rue de la Croix Ste Agathe. Le rendement du réseau est de 74,6%. Les huit analyses d'eau étaient conformes. Il devra ensuite être prévu un plan pluriannuel de remplacement des canalisations qui commencent à prendre de l'âge. Le maire rappelle que le budget Eau doit être en équilibre, en l'absence de subventions sur de tels travaux un tel investissement nécessitera une augmentation très importante du prix de l'eau. Il sera aussi nécessaire de prévoir la réfection de la ceinture extérieure du château d'eau.
- Rapport SAUR assainissement : Le réseau d'assainissement est récent, très performant et n'appelle aucune remarque importante excepté un aménagement du poste de relèvement dit du Lavoir (récupérant les eaux usées du chemin de la Fontaine).
- Rapport GRDF : La longueur de canalisation gaz en polyéthylène est de 4632 m sur UGNY pour 136 clients et 3204 MWH consommés. L'âge moyen du réseau est de 11 ans.

DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE 2013

Fonctionnement : Article 6574 : 1000 € (subvention école primaire) Article 74121 1000 € (dotation de solidarité rurale)

Investissement : Opération 1207 aménagement rue de Fontigny article 2315 +100€ - Opération 1301 école article 2315 +11500 - Opération 1302 voirie article 2315 +100 - Opération 1303 acquisition de matériel article 2158 : -2000 - Opération 1304 travaux communaux article 2315 - 9100 - opération 1305 éclairage public article 21534 : -300 - Opération 1307 PLU -300. Le conseil municipal accepte ces modifications.